

Fiche descriptive de module

Projets collaboratifs

SR121

| | | |
|-------------------------------|----------------|--|
| Orientation(s) / année | SRS / 1 | Numéro de version : 1.1 Date entrée en vigueur : 01.08.2024 <i>Annule et remplace la version précédente</i> |
|-------------------------------|----------------|--|

| Contenu du module | Cours | Titre / Contenu | Nbre de notes | Nbre périodes |
|--------------------------|----------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| | PROC-21 | Projets collaboratifs | 4 | 40 |
| | TIND | Travail individuel | - | 40 |
| | TOTAL | | 4 | 80 |

| | |
|---|--|
| Prérequis | Les prérequis sont fixés par le plan modulaire de la filière de formation. |
| Formes d'enseignement du module | Enseignements et exercices théoriques, applications pratiques en laboratoire. |
| Objectifs de compétences spécifiques du module | A l'issue de ce module, l'étudiant-e sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> Planifier, gérer, réaliser un projet collaboratif. Rechercher, consolider et synthétiser des informations. Réaliser de la veille technologique et de l'autoformation. |
| Modalité d'évaluation du module | La note finale du module est constituée par : <ul style="list-style-type: none"> des notes de contrôles continus et/ou des notes d'applications pratiques et/ou des notes de présentations (orales ou écrites) |
| Conditions de réussite du module | Toutes les conditions suivantes doivent être remplies, les notes sont calculées au demi-point et les moyennes au dixième de point. <ul style="list-style-type: none"> Moins de la moitié des notes doivent être inférieures à 4,0. La note finale du module est la moyenne arithmétique des notes qui le constituent. Elle doit être égale ou supérieure à 4,0. <p style="text-align: right;"><i>Les cas particuliers sont traités par la direction.</i></p> |
| Remarques | Le total de périodes comprend des périodes de travail individuel obligatoire (TIND) |

Fiche descriptive de cours

Projets collaboratifs

PROC-21

| | |
|---|--|
| Formes d'enseignement du cours | Enseignements théoriques et travail individuel encadré. |
| Objectifs de compétences spécifiques du cours | A l'issue de ce cours l'étudiant·e sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Planifier, gérer, réaliser un projet collaboratif. • Rechercher, consolider et synthétiser des informations. • Réaliser de la veille technologique et de l'autoformation. |
| Contenus (chapitres) du cours | <ul style="list-style-type: none"> • Base de gestion de projet • Introduction à l'interdisciplinarité • Recherche et analyse d'information |
| Modalités d'évaluation du cours | <ul style="list-style-type: none"> • Travaux écrits et/ou • Travaux pratiques et/ou • Présentations (écrites et orales) |
| Modalités d'enseignement présentiel / à distance | Ce cours est donné en présentiel Il comprend éventuellement des lectures, des exercices, des laboratoires, des rapports à faire ou à terminer hors des heures de cours en classe ou à domicile. |
| Conditions de réussite du cours | Il n'y a pas de validation individuelle de ce cours (moyenne de cours). Les notes d'évaluation de ce cours sont établies au demi-point et utilisées dans la validation du module (moyenne de module). |
| Remarques | - |